



Offre d'emploi

Directeur du Service des loisirs, des sports et de la culture Remplacement d'un congé parental - 1 an

Description du poste

Le directeur du Service des loisirs, des sports et de la culture est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination et de la promotion des activités ainsi que de la gestion du personnel de son service. Il s'assure de respecter le budget alloué, les orientations, les objectifs et les directives de la direction. Par son expertise, il appuie la direction et le conseil municipal dans son orientation visant à améliorer la qualité des services offerts à la population en ce qui concerne les loisirs communautaires, culturels et sportifs.



**Municipalité de
Saint-Prospier**



Tâches et responsabilités

- Définit et élabore les orientations et les priorités de son service ;
- Élabore la structure d'organisation des opérations de son service, s'assure de son efficience, développe les normes, méthodes, procédures et mesures pour assurer la qualité de l'offre de service aux citoyens ;
- Identifie les besoins des citoyens en matière d'activités de loisirs ;
- Planifie la programmation, organise et réalise les programmes d'activités culturelles, récréatives et sportives en partenariat avec les techniciens en loisirs ;
- Établit des normes d'affiliation pour les organismes communautaires et représente la municipalité auprès de ces organismes ;
- Assure la gestion des membres de ses équipes dans le respect des conventions collectives en vigueur ;
- Assure la préparation budgétaire du Service des loisirs, des sports et de la culture ;
- Négocie et supervise la gestion des contrats et des protocoles d'entente relatifs à la location ainsi qu'à l'utilisation des locaux et des équipements.



Exigences du poste

- Détenir un diplôme d'études universitaires dans l'un des domaines suivants : récréologie, culture ou toute formation jugée pertinente ;
- Posséder quelques années d'expérience pertinente dans le domaine ;
- Avoir déjà supervisé ou géré du personnel ;
- Excellentes aptitudes en communication, incluant une maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Avoir une très bonne connaissance du milieu des loisirs et des organismes ;
- Faire preuve d'un leadership mobilisateur et d'une bonne capacité de prise de décision ;
- Posséder d'excellentes capacités de planification et de gestion ;
- Posséder un excellent sens du service à la clientèle et des relations interpersonnelles ;
- Avoir de la facilité à travailler sur un horaire variable et une grande disponibilité ;
- Maîtriser les outils informatiques, notamment la suite Microsoft Office, la connaissance du logiciel Sport-Plus constitue un atout.

Conditions salariales

- Ce poste est d'une durée d'un an (35 heures par semaine) ;
- Ensemble d'avantages sociaux très intéressants ;
- Salaire à déterminer selon les compétences et l'expérience ;
- Entrée en fonction : septembre.

Candidatures

Ce défi stimulant au sein d'une équipe dynamique et d'une municipalité en plein développement vous intéresse ? N'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitae à Mme Maryane Bélanger, à l'adresse dg@saint-prosper.com, avant le 19 juin 2026.

Pour faciliter la lecture, le masculin est employé sans intention discriminatoire. Seuls les candidats retenus seront contactés.

